



## **Communiqué de presse**

*Le 19 octobre 2022*

### ***Crise du secteur des solidarités et de la santé*** **L'Uniopss, ses adhérents et ses unions régionales** **interpellent Emmanuel Macron** **et les président(e)s des Départements**

**Après la journée de mobilisation nationale du 28 septembre, qui a rassemblé sur les territoires près de 20 000 personnes pour alerter sur la pénurie des métiers de l'humain, l'Uniopss, les Uriopss et ses adhérents appellent le président de la République à veiller au respect des engagements pris par l'État et invite les Départements à faire connaître les réponses concrètes à apporter, dans un contexte de fragilisation croissante du secteur.**

Fortement impliqués, au national et dans les régions, dans les mobilisations qui ont marqué la journée du 28 septembre dernier, l'Uniopss et ses adhérents nationaux ont décidé collectivement de maintenir la pression pour obtenir des réponses concrètes face à la crise qui touche, non seulement les métiers de l'humain mais plus largement le secteur associatif des solidarités et de la santé dans son ensemble.

Un courrier, co-signé par l'Uniopss et par 30 fédérations et associations nationales des champs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, socio-judiciaires ou du lien social a été ainsi adressé, le 18 octobre, à Emmanuel Macron. Cette interpellation collective vise à alerter le chef de l'État sur la situation d'urgence des établissements et services non lucratifs qui accueillent et accompagnent des personnes vulnérables. Il est, dans ce contexte, capital que les engagements pris par l'État soient effectivement mis en œuvre sur le terrain (revalorisation mensuelle de 183 euros, augmentation des dotations conformes à la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique), que les « Oubliés du Ségur » soient pris en compte et que des dotations complémentaires soient versées à ces structures, confrontées à une hausse massive des coûts liée à l'inflation et à l'augmentation du prix des matières premières.

En parallèle, un courrier, co-signé par le président de l'Uniopss et le/la président.e.s de chaque Uriopss, a été envoyé aux président(e)s des conseils départementaux. Au-delà du rappel des difficultés du secteur, le réseau Uniopss-Uriopss demande aux Départements de faire connaître leurs réponses concernant la mise en œuvre des mesures qui sont de leur ressort et qui, pour une part, ont été annoncées lors de la Conférence des métiers du 18 février. Sur le terrain, les établissements et services du secteur privé non lucratif, qui doivent finaliser prochainement leur budget 2023, ont en effet besoin de certitudes et non seulement d'engagements.

Aussi, l'Uniopss rendra publiques, le 15 novembre, les réponses apportées (ou non) par les Départements, en laissant la possibilité à ces derniers de faire preuve de leurs propres contraintes.

Les associations que nous représentons ne peuvent en effet continuer d'être ballottées, mois après mois, entre des annonces généreuses et des réalités de terrain tout autres. Chaque jour, cette situation fragilise nos actions, désorganise les services et épuise les équipes en place.

En pièces jointes :

- Lettre à Emmanuel Macron, Président de la République
- Lettre à François Sauvadet, Président du Conseil départemental de la Côte d'Or et par ailleurs Président de l'Assemblée des départements de France (*ce courrier est identique à celui envoyé aux président.e.s des autres départements*).

**Contact presse :** Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – [ymercadal@uniopss.asso.fr](mailto:ymercadal@uniopss.asso.fr)

**A propos de l'Uniopss**

*Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.*

*Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.*